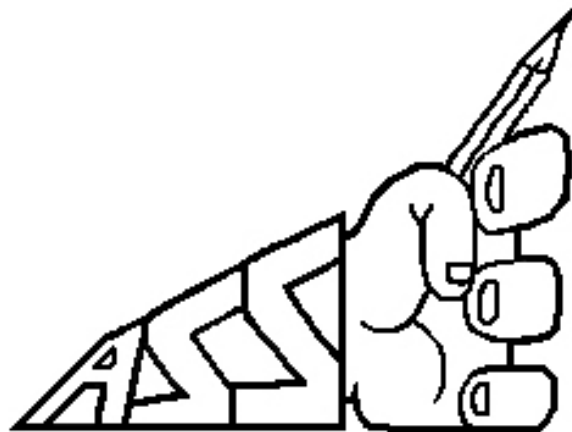


CONGRÈS

DE L'ASSOCIATION POUR UNE
SOLIDARITÉ SYNDICALE
ÉTUDIANTE



CÉGEP DE DRUMMONDVILLE
24 ET 25 JANVIER 2004

TABLE DES MATIÈRES

<u>Ordre du jour</u>	<u>page 3</u>
<u>Procès-verbal du Congrès des 20 et 21 septembre 2003</u>	<u>page 4</u>
<u>Bilan provisoire de la campagne de grève générale illimitée de l'automne 2003, par le Conseil exécutif</u>	<u>page 18</u>
<u>Présentation des propositions du Conseil exécutif relatives au plan d'action, par le Conseil exécutif</u>	<u>page 21</u>
<u>Propositions</u>	<u>page 22</u>
<u>Finances</u>	<u>page 26</u>
<u>États financiers</u>	<u>page 29</u>
<u>Prévisions budgétaires</u>	<u>page 33</u>
<u>Élections</u>	<u>page 36</u>
<u>Mise en candidature</u>	<u>page 37</u>
<u>Avis de motion</u>	<u>page 38</u>
<u>Calendrier</u>	<u>page 39</u>

ORDRE DU JOUR

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Élections d'une ou d'une animatrice et d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du Congrès des 20 et 21 septembre 2003

2.0 Tour de table

3.0 Femmes

4.0 Revendications

5.0 Plan d'action

5.1 Plénière

5.2 Délibérante

6.0 Finances

7.0 Membership

8.0 Élections

9.0 Appuis

10.0 Avis de motion

10.1 Dépôt des avis de motion

10.2 Traitement des avis de motion

11.0 Varia

12.0 Levée

PROCÈS-VERBAL

CONGRÈS DE L'ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE ÉTUDIANTE

20 ET 21 SEPTEMBRE 2003
CÉGEP DE MATANE

Présences :

Marie-Ève Blanche-Gagné	AEMH	Déléguée
Marc Bisonnette	AEMH	Délégué
Julie Descheneaux	Socio-UQAM	Déléguée
Julie Marchessault	AEC SL	Observatrice
Jocélyne Jean-Baptiste	AEC SL	Observatrice
Ève Léger	AEC SL	Déléguée
Delphine Théberge	AGEECLP	Déléguée
Philippe Legault	AGEECLP	Délégué
Marie-Pier Darveau	AGEECLP	Déléguée
Mathieu Jobin	AEMSP	Délégué
Gabriel Dumas	AECS	Délégué
Carlos Guerreiro	AECS	Délégué
Louis-Philippe Lizotte	CIEL Udm	Délégué; non-membre
Maxime Pelletier Labelle	AGEECLG	Délégué
Josée Landry-Gagnon	AGECL	Déléguée; non-membre
Renaud Phaneuf	Exécutant de l'ASSÉ	
Rémi Parent	AECS	Délégué
Chantal Poirier	AECM	Déléguée
Florence Bergeron	AECM	Déléguée
Trish MacIntosh	CSU	Déléguée
André Munro	Exécutif de l'ASSÉ	
Blandine Juchs	Comité femmes	Déléguée
Julie Lachance	AESS (Comité femmes)	Déléguée; non membre
Priscilla Lamontagne	Les services collectifs inc.	Déléguée
Thomas Fréchette	AGEECL	Observateur
Philippe Morin	AGECFXG	Observateur
Jérôme Aubin	Sc. Politique Uvalal	Observateur
Fanny Theurillat-Cloutier	RÉÉSUM	Déléguée
Audrey-Claude L.Charlebois	AGECVM	Observateur
Olivier Carpentier	AGECVM	Observateur
Félix-Antoine Pagé	AGEBdB	Observateur
Benoit Marsan	AEMH-UQAM	Observateur
François Ballargeon	AEMH-UQAM	Observateur
Marie-Michèle Whitlock		Observatrice
Véronique Marsan		Présidence

0.0 OUVERTURE À 9H35

Proposée par Comité femmes
Appuyée par AEMH-UQAM
Adoptée à l'unanimité

1.0 PROCÉDURES

1.1 ÉLECTIONS D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE ET D'UN ANIMATEUR OU D'UNE ANIMATRICE

1.1.1 Véronique Marsan comme animatrice et Marie-Michèle Whitlock comme secrétaire

Proposée par comité femme
Appuyée par Matane
Adoptée à l'unanimité

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.2.1 0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Élections d'un animateur ou d'une animatrice et d'un ou d'une secrétaire
d'assemblée

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du Congrès annuel des 3 et 4 mai 2003

2.0 Tour de table

3.0 Femmes

4.0 Grève générale illimitée

4.1 Présentation et état de la situation

4.2 Revendication et ultimatum

4.2.1 Plénière

4.2.2 Délibérante

4.3 Plan d'action

4.3.1 Plénière

4.3.2 Délibérante

5.0 Finances

5.1 États financiers 2002-2003

5.2 Prévisions budgétaires 2003-2004

5.3 Politique de subventions

6.0 Élections

6.1 Exécutif de l'ASSÉ

6.2 Comité journal

6.3 Comité femmes

6.4 Comités de travail

7.0 Avis de motion

7.1 Dépôt des avis de motion

7.2 Traitement des avis de motion

8.0 Varia

9.0 Levée

Proposée par l'exécutif
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

1.3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU DERNIER CONGRÈS ANNUEL ET EXTRAORDINAIRE

1.3.1 Le procès-verbal du Congrès annuel, 3-4 mai 2003.

Proposée par l'exécutif
Appuyée par Comité femmes
Adoptée à l'unanimité

1.3.2 Le procès-verbal du Congrès extraordinaire du 16 août 2003

Proposée par l'exécutif
Appuyée par comité femme
Adoptée à l'unanimité

2.0 TOUR DE TABLE

3.0 FEMMES

Proposition privilégiée : Proposition d'un caucus non-mixte de 20 minutes.

Proposée par le Comité femmes
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : La réouverture est proposée

Proposée par le Comité femmes
Appuyée par l'exécutif
Adoptée à l'unanimité

3.1 Qu'un budget de 250\$ soit alloué pour que le Comité femmes ainsi que l'exécutif puissent acheter des keepers, des serviettes réutilisables et des éponges afin d'en avoir à disposition et d'en redistribuer.

Proposée par Socio-UQÀM
Appuyée par Histoire-UQÀM

3.1.1 Modifier 250\$ pour 500\$

Proposé par le Comité femmes
Appuyé par AEMSP-UQÀM
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale (3.1) telle qu'amendée : adoptée à l'unanimité.

3.2 Qu'il y ait une augmentation significative des articles comprenant une perspective féministe dans l'Ultimatum et tous autres documents et, qu'à cet effet, tout et toutes auteur-e-s soient encouragé-es et aidé-e-s.

Proposée par le Comité femmes
Appuyée par l'AECS
Vote :
Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 1
Adoptée à la majorité

3.3 Que la page femmes soit dans la première moitié du journal.

Proposée par le Comité femmes
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Vote :
Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 4
Adoptée à majorité

3.4 Que le Comité femmes de l'ASSÉ, en collaboration avec les associations étudiantes, fasse une recherche sur la réalité des femmes issues d'une minorité ethnique afin d'inciter ces femmes à s'approprier leurs droits.

Proposée par AECSL
Appuyée par AGEELCP

3.4.1 Remplacer « fasse une recherche... » par « Que l'ASSÉ intègre une perspective sur la réalité des femmes issues d'une minorité ethnique... »

Proposé par le Comité femmes

Appuyé par AEMSP-UQÀM

Vote :

Pour : 6 Contre : 1 Abstention : 3

Adopté à majorité

Sur la proposition principale (3.4) telle qu'amendée :

Vote :

Pour : 0 Contre : 7 Abstention : 3

Rejetée à majorité

3.5 Que les militantes féministes du Comité femmes manifestent une sensibilité particulière et un respect face aux femmes ou aux hommes qui ont un point de vue moins radical dans le but que ces personnes ne sentent plus agressées par le féminisme et ne s'y ferment plus.

Proposée par AEMH-UQÀM

Appuyée par AESCL

Question préalable

Proposée par Les Services Collectifs Inc.

Appuyée AEMSP-UQÀM

Vote :

Pour : 8 Contre : 2 Abstention : 0

Adoptée à majorité

Sur la proposition principale (3.5) :

Vote :

Pour : 0 Contre : 9 Abstention : 1

Rejetée à majorité

3.6 Que soit élaboré un guide des relations égalitaires femmes-hommes afin de le mettre à disposition de toutes les associations étudiantes et de combattre l'actuelle division genrée du travail militant et des rapports quotidiens d'oppression.

Proposée par le Comité femmes

Appuyée CSU

3.6.1 Ajouter le mot sexué après genré.

Proposée par AESPC-UQÀM

Appuyé AEMH-UQÀM

Adopté à l'unanimité

3.6.2 Enlever le mot militant.

Proposée par Les Services Collectifs Inc.

Appuyée par AECSL

Vote :

Pour : 0 Contre : 7 Abstention : 2

Rejeté à majorité

La proposition principale (3.6) telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

Proposition privilégiée : Ajournement pour 45 minutes et de fermeture du point femme

Proposée par le Comité femmes

Appuyée par l'exécutif

Adoptée à l'unanimité

4.0 GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE

Proposition privilégiée : Réouverture de l'assemblée à 15h23.

Proposée par Comité femmes

Appuyée AEMSP-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

4.1 PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DE LA SITUATION

4.2 REVENDICATIONS ET ULTIMATUM

4.2.1 PLÉNIÈRE

4.2.2 DÉLIBÉRANTE

4.2.2.1 Ajouter dans le premier Attendu que « est un droit pour tous et toutes et non un privilège »:

Proposée par AEMH-UQÀM

Appuyée par Les Services Collectifs Inc.

Adoptée à l'unanimité

4.2.2.2 Attendu que les femmes, étant plus affectées par la pauvreté, sont les plus gravement touchées par le démantèlement des services sociaux publics.

Proposée par le Comité femmes

Appuyée par AEMSP-UQÀM

4.2.2.2.1 Modifier « démantèlement des services sociaux publics » par « démantèlement des services sociaux et des services publics. »

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par RÉÉSUM

Vote :

Pour : 0

Contre : 4

Abstention :

4

L'amendement rejeté à majorité

Sur la proposition principale (4.2.2.2) :

Vote :

Pour : 0

Contre : 4

Abstention : 3

Rejetée à majorité

4.2.2.3 Attendu que toutes atteintes aux droits sociaux ainsi que le sous-financement dans l'éducation affectent particulièrement la condition matérielle des femmes:

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par le Comité femmes

Adoptée à l'unanimité

4.2.2.4 Que la proposition du Comité recherche et réflexion au point 7.2.3 du dernier Congrès soit remise en dépôt pour le prochain Congrès.

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AGECLG

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De faire une pause de 20 minutes.

Proposée par l'exécutif
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

4.2.2.5 Que « l'Attendu que » concernant les femmes soit le quatrième point de la liste.

Proposée par le comité femme
Appuyée par AECS
Pour : 3 Contre : 2 Abstention : 3
Adoptée à majorité

4.2.2.6 Ajouter après « De plus, nous exigeons que le gouvernement s'engage à instaurer une véritable gratuité scolaire à tous les niveaux... » à offrir une réelle accessibilité en mettant terme aux mesures discriminatoires, telle que la cote R et le contingentement.

Proposée par AGEECLG
Appuyée par le Comité femmes

Question préalable

Proposée par CSU
Appuyée par AECS
Vote :
Pour : 9 Contre : 1 Abstention : 0
Adoptée à majorité

Sur la proposition principale (4.2.2.6) :

Vote :
Pour : 5 Contre : 3 Abstention : 2
Adoptée à majorité

4.2.2.7 Ajouter « qualité » au premier attendu que...

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par le Comité femmes
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De passer au point 6.0 Élections, de suivre avec la plénière sur le Plan d'action et d'ajourner jusqu'à demain matin.

Proposée par AEMH-UQÀM
Appuyée par AECSL

Vote indicatif :
Pour : 0 Contre : 0 Abstention : 2

Vote des membres :
Pour : 0 Contre : 8 Abstention : 2
Rejetée à majorité

4.3 PLAN D'ACTION

4.3.1 PLÉNIÈRE

Proposition privilégiée : D'ajourner le Congrès jusqu'à 8h, dimanche matin.

Proposée par AECSL
Appuyée par le Comité femmes

Question préalable

Proposée par CSU
Appuyée par AGEECLP
Adoptée à l'unanimité

Vote :
Pour : 6 Contre : 2 Abstention : 1
Adoptée à la majorité
Ajournement à 20h47.

Proposition privilégiée : Ouverture à 8h

Proposée par AEMSP-UQAM
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Fermeture de la plénière

Proposée par AGEECLP
Appuyée par AEMSP-UQAM
Adoptée à l'unanimité

4.3.2 DÉLIBÉRANTE

4.3.2.1 Une pétition nationale contre la hausse des frais de scolarité, que cette pétition soit passée classe par classe pendant les heures de cours; qu'une copie de la pétition soit envoyée au ministère de l'Éducation et une autre au gouvernement Charest.

Proposée par AECM
Appuyée par AECSL

Question préalable

Proposée par AECSL
Appuyée par AGEECLP
Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale (4.3.2.1) :
Vote :
Pour : 5 Contre : 4 Abstention : 1

4.3.2.2 Que Santiago Bertolino réalise un court documentaire relevant l'historique de la grève contre le dégel dans un délai de 3 semaines.

Proposée par AGEECLP
Appuyée par AECS

4.3.2.2.1 Un document vidéo comme matériel d'appui à la campagne de grève générale illimitée.

Proposé par Comité femmes
Appuyé par AGEECLG
Adopté à l'unanimité

4.3.2.2.2 Ou'une somme de 800\$ soit allouée à la réalisation de ce projet.

Proposé par Les Services Collectif inc.
Appuyé par AECSL

Question préalable

Proposée par CSU

Appuyée par AGEECLG
Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale (4.3.2.2) telle qu'amendée : adoptée à l'unanimité.

4.3.2.3 Que l'ultimatum donné par l'ASSÉ soit le libellé de la pétition.

Proposée par Les Services Collectifs Inc.
Appuyée par AECM
Vote :
Pour : 6 Contre : 1 Abstention : 2
Adoptée à la majorité

4.3.2.4 Ajouter « Pour se faire... » à la suite des « Attendu que » et remplacer l'ASSÉ par « Nous ».

Proposée par AEMH-UÀM
Appuyée par AECSL
Vote :
Pour : 5 Contre : 1 Abstention : 4
Adoptée à la majorité

4.2.3.5 Ajouter « si le gouvernement ne répond pas à nos exigences » avant « nous prendrons tous les moyens à notre disposition, y compris une grève générale illimitée. »

Proposée par AESPC-UQÀM
Appuyée par AECM
Vote :
Pour : 6 Contre : 1 Abstention : 3
Adoptée à la majorité

4.2.3.6 De fabriquer du matériel d'information sur les grèves illimitées (conséquences sur la session, historique des grèves, pertinence de ce moyen de lutte).

Proposée par AESPC-UQÀM
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

4.2.3.7 Que le Comité de recherche et de réflexion soit mandaté de rédiger un mémoire au nom de l'ASSÉ pour la gratuité scolaire à tous les niveaux pour tous et toutes afin de le déposer à la Commission parlementaire.

Proposée par AESPC-UQÀM
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

4.2.3.8 Qu'il y ait une attention particulière à la situation des femmes et aux étudiantes étrangères et étudiants étrangers dans ce rapport.

Proposée par Socio-UQAM
Appuyée par AEMH-UQAM
Adoptée à l'unanimité

4.2.3.9 Que toutes les publications faites par les différents Comités pour la grève générale illimitée soient produites dans une optique de respect écologique (papier fait de matière recyclable) si possible.

Proposée par AGEECLP
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

4.2.3.10 Que l'ASSÉ participe à la 2ième Conférence des droits sociaux, prévue dans la fin de la semaine du 1^{er} novembre 2003.

Proposée par l'exécutif
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

4.2.3.11 Qu'une conférence de presse soit organisée le 22 septembre au campus de Loyola de l'Université Concordia pour déposer l'Ultimatum au gouvernement québécois.

Proposée par l'exécutif
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

4.2.3.12 Qu'une grande manifestation nationale soit organisée à Québec le 30 octobre sur la base des revendications de l'appel à la grève.

Proposée par l'exécutif
Appuyée par AECS

4.2.3.12.1 Qu'on change le 30 octobre par le 6 novembre.

Proposée par Les Services Collectifs Inc.
Appuyée par AESPC-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

Vote sur la proposition principale (4.2.3.12) :

Pour : 8 Contre : 1 Abstention : 1
Adoptée à la majorité

4.2.3.13 Coordination du mouvement de grève :

De la même façon que l'ASSÉ adopte sur ses bases autonomes ses positions, revendications et plans d'action:

De la même façon que l'ASSÉ a prit l'initiative de lancer le 16 août dernier un appel à la grève générale illimitée et qu'elle a investi ses ressources et énergies afin de diffuser cet appel et de mettre en marche le mouvement de grève :

L'ASSÉ conservera, une fois la grève déclenchée, toute son autonomie et toute son initiative quant aux appels à lancer concernant la direction du mouvement de grève, quant à la réponse à faire aux éventuelles offres du gouvernement, etc.

Toutefois, comme à l'habitude, l'ASSÉ invitera les associations non membres à participer aux débats qui auront lieu en son sein concernant ces enjeux.

De plus, dans l'éventualité où l'ASSÉ recevrait du gouvernement une invitation à négocier l'issue de la grève, elle inviterait les associations non membres en grève, partageant la même plate-forme, à désigner une délégation pour entendre à ses côtés les offres du gouvernement.

Bien entendue, de la même façon que la grève ne se mettra en branle que par la décision des assemblées générales des associations locales, il reviendra toujours à celles-ci d'en décider l'issue, indépendamment des affiliations nationales.

Au-delà de l'actuel mouvement de grève, afin de construire à long terme un solide rapport de force face au gouvernement et ainsi défendre adéquatement le droit à l'éducation, nous invitons les associations non membres à joindre les rangs de l'ASSÉ. Nous croyons que la mission politique du mouvement étudiant ne peut se réaliser pleinement dans l'improvisation ponctuelle d'une coordination nationale de ses forces, qu'elle sera au contraire bien mieux assurée par un travail de longue haleine dans le cadre d'une organisation aux orientations progressistes et misant sur une conscientisation et une mobilisation massive de la population étudiante.

Proposée par l'exécutif
Appuyée par AEMSP-UQAM

4.2.3.13.1 Ajouter « de campagne » après « plate-forme » dans le cinquième paragraphe.

Proposé par AEMH-UQAM

Appuyé par Service Collectif
Adopté à l'unanimité

Vote sur la proposition principale (4.2.3.13) : adoptée à l'unanimité

4.2.3.14 Que soit comptabilisé dans le plancher les associations qui :

1- Qui ont adopté la même plate-forme de revendications;

et

2- Qui se sont engagées, en AG ou par référendum, à déclencher la grève.

ou

3- Qui se sont engagées à tenir une consultation sur la grève conditionnelle à l'atteinte du plancher.

Proposée par l'exécutif

Appuyée par AGEECLP

4.2.3.14.1 De retirer le point 3.

Proposée par AECSL

Appuyée par Les Services Collectifs Inc.

Question préalable

Proposée par CSU

Appuyée AEMSP-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

Vote sur l'amendement (4.2.3.14.1) :

Pour : 2 Contre : 7 Abstention : 1

Rejeté à majorité

Vote sur la principale :

Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 3

Adoptée à majorité

4.2.3.15 Que le site internet de l'ASSÉ soit un point central de l'information sur l'état de la situation quant aux association en grève ou avec des AG de grève

Proposée par Les Services Collectifs Inc.

Appuyée par AEMSP-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

4.2.3.16 Que la date-butoir du 24 soit repoussée au 27 et que le 27 marque le début de la grève si le plancher est atteint.

Proposée par Les Services Collectifs Inc.

Appuyée par AECSL

Vote :

Pour : 0 Contre : 8 Abstention : 2

Rejetée à majorité

Proposition privilégiée : D'ajournement de 10 minutes.

Proposée par AECS

Appuyée par AGEECLG

Vote :

Pour : 5 Contre : 3 Abstention : 2

Adoptée à majorité

4.2.3.17 Biffer les 24 et 27 octobre du plan d'action et remplacer par : Déclenchement de la grève dans les 5 jours ouvrables suivant l'atteinte du plancher de 15 assos.

Proposée par le Comité femmes
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

4.2.3.18 Que la date limite d'atteinte du plancher soit le 5 novembre.

Proposée par AECSL
Appuyée par AGEELP
Vote :
Pour : 0 Contre : 7 Abstention : 4
Rejetée à majorité

5.0 FINANCES

5.1 ÉTATS FINANCIERS 2002-2003

5.1.1 L'adoption des États financiers 2002-2003, conditionnellement à la présentation des vérifications comptables au Congrès de janvier 2004.

Proposée par l'exécutif
Appuyée par AESPC-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

5.2 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2003-2004

5.2.1 Les prévisions de revenus et le budget 2003-2004.

Proposée par l'exécutif
Appuyée par CSU

5.2.1.1 Ajouter 800\$ dans les prévisions de revenus et le budget 2003-2004 dans la catégorie matérielle d'information

Proposé par AESPC-UQÀM
Appuyé par AGEELG
Vote :
Pour : 7 Contre : 1 Abstention : 1
Adopté à la majorité

5.2.1.1.1 Que le budget du FRAC-ASSÉ soit dégelé, puisque la charte a été déposée au dernier CIR, que ce budget soit le même que celui du CRAM conditionnellement à faire un budget d'ici 3 semaines.

Proposée par Les Services Collectifs Inc.
Appuyée par Comité femmes

5.2.1.1.2 3175.68\$ CASSÉE
 3175.68\$ à l'EST
 4763.52\$ au CRAM
 4763.52\$ au FRAQ-ASSÉ

Proposée par AESPC-UQÀM
Appuyée par AECM

Question préalable

Proposée par CSU
Appuyée par Ste-Foy

Vote :

P : 7

C : 3

A : 0

Adoptée à la majorité

Vote sur le sous-amendement (5.2.1.1.2):

Pour : 0 Contre : 7 Abstention : 3

Rejeté à majorité

Vote sur l'amendement (5.2.1.1.1) :

Pour : 1 Contre : 5 Abstention : 3

Rejeté à majorité

Vote sur la proposition principale (5.2.1.1): adoptée à l'unanimité

5.3 POLITIQUE DE SUBVENTION

5.3.1 D'adopter la politique de subventions.

Proposée par l'exécutif

Appuyée par AGECCLP

5.3.1.1 Biffer 4.1 et 4.3 de la politique de subventions.

Proposé par AEMH-UQÀM

Appuyé par AESPC-UQÀM

Vote :

P : 0

C : 7

A : 1

Rejeté à la majorité

5.3.1.2 1-Au point 2.1 biffer « Conseil exécutif »:

2-Au point 4.4 ajouter « Toute demande allant à l'encontre des revendications ou statuts et principes de l'ASSÉ. »

Proposé par le Comité femmes

Appuyé par AGEELCP

Proposition de scindage de l'amendement

Proposée par CSU

Appuyée AESPC-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

Vote sur la première partie de l'amendement :

Pour : 2 Contre : 4 Abstention : 4

Rejeté à majorité

Vote sur la deuxième partie de l'amendement : adopté à l'unanimité.

Vote sur la proposition principale (5.3.1) telle qu'amendée : adoptée à l'unanimité.

5.3.2.3 Ajouter à la fin du point 4.1 « considérant que les membres de l'ASSÉ proviennent de plusieurs régions et les demandes des régions soient priorisés et que les redistributions se fassent en ce sens. »

Proposé par AESPC-UQÀM

Appuyé par AGEELCP

Adopté à l'unanimité

6.0 ÉLECTIONS

Proposition privilégiée : De changement de secrétariat, soit que Julie Lachance remplace Marie-Michèle Whitlock.

Proposée par AESPC-UQÀM
Appuyée par RÉESUM
Adoptée à l'unanimité.

Proposition privilégiée : De suspendre les procédures de mises en candidature pour la durée des élections.

Proposée par CSU
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

6.1 EXÉCUTIF

François Baillargeon : Secrétaire aux finances
Élu à la majorité

Benoit Marsan : Secrétaire aux affaires académiques universitaires
Élu à la majorité

Marie-Michèle Withlock : Secrétaire à la coordination
Élue à la majorité

Sébastien Duclos : Secrétaire à l'information
Élu à la majorité

Blandine Juchs : Secrétaire aux affaires académiques collégiales
Élue à la majorité

6.2 COMITÉ JOURNAL

6.3 COMITÉ FEMMES

Blandine Juchs démissionne du Comité femmes.

6.4 COMITÉS DE TRAVAIL

Philippe Morin démissionne du Comité international.

7.0 AVIS DE MOTIONS

7.1 DÉPÔT DES AVIS DE MOTIONS

De modifier à l'ANNEXE B : Perceptions, répartition et gestion des fonds de l'ASSÉ, à l'article 13 la section b) des Statuts et règlements de l'ASSÉ

Le ou la responsable aux finances du Conseil exécutif est tenu-e de présenter le rapport financier annuel de l'année précédente ainsi que les prévisions budgétaires de l'année en cours au premier Congrès de la session d'automne. Il-elle est également tenu-e de présenter un rapport mi-annuel au premier Conseil

Interrégional de la session d'hiver. De plus, lors du Congrès annuel et de la présentation du plan d'action, il-elle est tenu-e de présenter un aperçu des états financiers et des prévisions budgétaires pour l'année à venir:

Par Le ou la responsable aux finances du Conseil exécutif est tenu-e de présenter le rapport financier annuel de l'année précédente ainsi que les prévisions budgétaires de l'année en cours au Congrès **annuel**. Il-elle est également tenu-e de présenter un rapport mi-annuel au premier Conseil Interrégional de la session d'**automne**. De plus, lors du Congrès d'**hiver**, il-elle est tenu-e de présenter un aperçu des états financiers:

Déposé par l'exécutif de l'ASSÉ

Modifier au Chapitre 4 : Conseils régionaux, Article 17 : But et fonction

1-Chaque Conseil régional élit trois délégué-e-s au Conseil Interrégional (les délégué-e-s doivent être membres en règle de l'ASSÉ).

Par remplacer la parenthèse de l'article 17.1 par : *1 non-membre peut être délégué-e si au moins 1 membre de l'ASSÉ est délégué-e.*

Déposé par le Conseil InterRégional

7.2 TRAITEMENT DES AVIS DE MOTION

L'avis de motion déposé par AESPC-UQAM n'est pas repris.

8.0 VARIA

9.0 LEVÉE

Proposée par AGEELCP
Appuyée par Les Services Collectifs Inc.
Adoptée à l'unanimité

BILAN PROVISOIRE DE LA CAMPAGNE DE GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE DE L'AUTOMNE 2003

de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

Faire le bilan de l'appel à la grève générale de cet automne, sans avoir sous la main les bilans locaux s'avère difficile, hasardeux et sommes toutes très sommaire. Nous tenterons ici de brosser un portrait, aussi grossier soit-il, de la campagne de cet automne à laquelle plus d'une vingtaine d'associations étudiantes ont participé par des consultations, mais dont la majorité des assemblées générales ont refusé de prendre des mandats de grève clairs ou des mandats de principes. Nous aborderons ce bilan par thème afin de mieux comprendre chaque étape du plan d'action et de pouvoir apporter les critiques nécessaires à chacune d'elles.

Les revendications de la campagne, adoptées au Congrès extraordinaire du mois d'août, et peaufinées au Congrès de septembre, ont le mérite d'être claires, justes et assez ouvertes afin de mener une lutte plus large pour le droit à l'éducation et la défense des programmes sociaux. La plupart de celles-ci ont été bien accueillies par les étudiants et étudiantes des associations locales, qui ont repris ces revendications et les ont fait leurs. Lorsque ce n'était pas le cas, on peut constater qu'un des problèmes survenus est que l'adoption des revendications ne s'est pas fait chronologiquement avant la présentation du plan d'action de grève; les assos rejetant la grève, rejetait de facto la possibilité d'adopter des revendications relatives à un plan d'action qu'elles venaient de décliner. Pour d'autres assemblées, la gratuité scolaire n'a pas été comprise dans sa perspective historique de revendication constante du mouvement étudiant, mais bien comme une utopie radicale non accessible. C'est pour cela qu'il est fondamental de s'assurer que les revendications sont bien comprises par les étudiantes et étudiants et s'assurer que celles-ci ont bien été adoptées en A.G. avant la présentation du point plan d'action. Si celles-ci ont été adoptées dans une assemblée générale antérieure, il aurait fallu s'assurer que l'A.G. de plan d'action comporte un point « adoption du P.V. de la dernière A.G. » afin que tous et toutes soient au courant que ces revendications ont été adoptées par leur association et qu'elle doit maintenant prendre les moyens nécessaires pour y arriver.

Dans plusieurs cas, les statuts et règlements des associations locales demandent un quorum assez élevé afin de tenir des moyens de pression telle la grève. Afin de répondre à ces nécessités, la mobilisation sur le terrain a, la plupart du temps, été fait dans l'optique d'atteindre le quorum nécessaire; ce qui se traduisait par une mobilisation sur la tenue d'une assemblée générale et non sur le sujet traité. Nous avons donc été confrontés à des assemblées générales respectant les quorums dont les membres ne voulaient pas discuter du sujet principal qu'était la hausse des frais de scolarité, mais bien d'en finir avec la raison de leur déplacement, c'est-à-dire l'assemblée générale elle-même.

Bien que la tenue de plusieurs A.G. soit énergivore, il est plus pertinent de tenir des A.G. qui permettent de débattre du sujet afin que tous et toutes soit conscientEs des

enjeux, quitte à n'atteindre le quorum que lors de la deuxième ou troisième A.G. La mobilisation devrait se faire sur le sujet traité en A.G. et non seulement sur celle-ci ou sur les actions à prendre durant celle-ci. De plus, il y a une incompréhension flagrante du rôle d'un syndicat étudiant de la part des étudiantes et étudiants, ce qui rend la mobilisation difficile. Il serait intéressant que les assos locales développent le réflexe de faire des envois postaux aux membres à chaque début de session afin d'informer les étudiantes et étudiants de l'existence d'une association étudiante sur le campus, son rôle, ses luttes, les dossiers chauds, et d'y incorporer du matériel expliquant l'affiliation nationale et le pourquoi du comment de l'ASSÉ

Un autre problème survenu dès le Congrès extraordinaire d'août, est la confusion sur la définition de certain terme, tel « mandat de principe ». Le problème a ressurgi au Congrès de septembre où des éclaircissements ont dû être formulés afin d'éclaircir la situation. Ce qui semblait ressortir de plusieurs assos est que le mandat de principe, tel que définit lors du Congrès de septembre, n'était pas un engagement assez fort pour être comptabilisé au même titre qu'un mandat de grève, la preuve étant que la mobilisation a été bousculée quelque peu afin de transformer le plus rapidement possible ces mandats de principes en mandat effectifs. On en a conclu que l'utilisation de deux types de mandat à l'intérieur d'un même plancher devrait être évitée ou différemment définit. Il serait possible d'y aller en deux temps, soit un premier plancher de mandat de principe qui, une fois atteint, appelle à l'atteinte d'un second plancher de mandats effectifs par la conversion des mandats de principe. Il aurait été aussi possible de définir le plancher en deux sections, soit 15 assos dont X mandats effectifs.

Le nombre de quinze associations nous renvoie en effet à des impondérables. Le nombre d'associations membres à l'époque étant de 12, il était donc implicite que le mouvement de grève ne serait pas déclenché que par les associations membres de l'ASSÉ, mais que celles-ci comptaient sur la participation d'associations indépendantes pour la réussite de son plan d'action. Le nombre de 15 assos nécessaires pour le plancher représente 3 assos de plus que lors de la mobilisation de grève générale de 1996, mobilisation qui avait débouchée sur la grève et sur le gel des frais de scolarité. Le désir de faire encore plus renvoie peut-être à une surestimation des forces mobilisatrices de l'ASSÉ.

Dans la mesure où l'on fonctionne avec un plancher, il serait intéressant de compter sur l'Organisation et ses forces réelles de mobilisation avant de prendre en compte de facto les associations étudiantes indépendantes. Un plancher équivalent au nombre de membre aurait été suffisant et aurait permis de mieux définir l'intervention du Conseil exécutif lors de la campagne. Malgré la définition d'un plancher qui incluait des assos indépendantes, il serait nécessaire à l'avenir de prioriser l'appui aux membres afin de créer un noyau sur lequel les autres assos indépendantes pourraient venir se greffer. Afin de faciliter la coordination lors des plans d'action, il serait intéressant que les assos membres fassent parvenir un rapport hebdomadaire et une planification de la semaine suivante au bureau de l'ASSÉ afin que le Conseil exécutif puisse bien élaborer et bien prioriser le calendrier de la mobilisation interne et des besoins spécifiques des membres afin d'y répondre adéquatement.

Dans le but d'atteindre le plancher le plus rapidement possible, le Conseil exécutif n'a pas donné priorité à l'intervention auprès des membres et s'est trouvé, la plupart du temps, à mobiliser ou à épauler des assos indépendantes, comptant sur le fait que les assos membres étaient assez solides pour prendre en main la mobilisation au niveau local. La division des ressources humaines et matérielles aux quatre coins de la province n'a pas permis d'appuyer et de fournir aux membres les énergies nécessaires à la bonne réussite du plan d'action.

Comme nous pouvons tous et toutes le constater, l'atteinte du plancher n'a pas eu lieu et le plan d'action ne spécifie rien sur une telle probabilité. Les instances que sont le Conseil InterRégional et le Congrès peuvent remédier à une telle situation en réorientant le plan d'action ou en y trouvant une autre finalité. Lors de l'élaboration d'un plan d'action, il serait intéressant d'y inclure un plan B applicable sans la tenue nécessaire d'un Congrès extraordinaire afin de pouvoir s'y référer tout au long de la mobilisation du plan A. Les Conseils régionaux et le CIR sont les instances idéales afin de faire le suivi de la campagne tout au long du plan d'action. C'est aussi là que l'on peut décider d'envisager de passer au plan B, préalablement décidé en Congrès et inclus dans le plan d'action.

Ce bilan se veut bien sommaire et ne prétend pas à l'exhaustivité. Il ne veut que lancer des pistes de réflexions sur le fonctionnement de notre organisation, de nos méthodes de travail et de mobilisation. Nous invitons toutes les associations membres à faire de même au niveau local et de nous faire parvenir leurs bilans de la mobilisation du plan d'action de la session d'automne 2003 et de conserver cette habitude qui permet souvent de ne pas répéter deux fois les mêmes erreurs et de travailler à optimiser des méthodes de travail qui se sont déjà prouvées efficaces.

Le Conseil exécutif de l'ASSÉ

PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

DU CONSEIL EXÉCUTIF RELATIVES AU PLAN D'ACTION

Les propositions soumises par le Conseil exécutif ne sont en aucun cas une remise en question de la proposition issue du Comité ad hoc plan d'action et adoptée par le Conseil InterRégional. Elles se veulent plutôt un complément et comportent des orientations et des pistes de discussion visant à mettre sur pieds un plan d'action des plus complet possible.

Au niveau organisationnel, nous jugeons important de se fixer des objectifs clairs, mais réalisables, qui pourront faire progresser l'ASSÉ à l'interne et dans son implantation nationale. En ce qui concerne les structures, la proposition relative aux Conseils régionaux se veut une orientation qui nous semble importante à adopter et qui permettra de lancer un débat à plus long terme, sur le fonctionnement, la fonctionnalité et le rôle des Conseils régionaux, qui semblent encore fonctionner dans le flou, de moins en moins dans le cas du CRAM, et tardent à se mettre en branle, pour ne pas dire exister autrement que virtuellement.

Les prêts et bourses subissent présentement des transformations importantes, dont l'impact est encore difficile à saisir. C'est pourquoi il était important d'ajouter une action portant sur la question dans les discussions entourant la mobilisation de l'hiver. De plus, cet enjeu est directement relié à la conjoncture. Malheureusement la question de l'aide financière est relayée à l'arrière plan depuis la naissance de l'ASSÉ, c'est peut-être l'occasion de renverser la vapeur à ce niveau.

Finalement, le nombre d'actions et d'événements qui seront discutés lors du Congrès peut sembler imposant et difficilement possible à mettre en branle dans leur totalité. L'ensemble de ces éléments demeure néanmoins important. L'adoption d'un plan d'action doit se faire en vertu de l'évaluation des forces réelles de l'organisation et de sa capacité de mobilisation. Les délégué-e-s sont les premiers et premières en mesures d'évaluer le potentiel mobilisateur à la base pour la réalisation du plan d'action. Avec la campagne de l'automne, l'ASSÉ a semé des graines qui ont probablement poussé et fait des petits, et c'est sur cette base que nous devons avant tout compter pour réaliser les objectifs que nous allons nous fixer pour les mois à venir. Pour se faire, le débat est indispensable et on ne peut en faire l'économie. En espérant que les propositions seront réellement discutées et qu'elles lancent un débat qui permettra au Congrès d'être un succès, que les délégué-e-s ne craignent pas d'avancer leur opinion et leur conception de la chose, l'exécutif n'a aucunement la prétention de posséder la science infuse.

Sur ce, bon Congrès à tous et à toutes.

Le Conseil exécutif de l'ASSÉ

PROPOSITIONS

3.0 FEMMES

1- Recommandation du CIR du 14 janvier 2004, Université du Québec à Montréal.

- Que chaque association étudiante locale tienne assemblées générales spéciales « femmes » autour de la journée du 8 mars, prenant compte des congés scolaires, et que ces assemblées générales soient précédées ou suivies d'une semaine thématique « femmes ».

2- Recommandation du CIR du 16 octobre 2003, Cégep de Drummondville.

- Que dans chaque instance et action organisée par l'ASSÉ, un service de garde soit offert et organisé par des femmes et des hommes.

4.0 REVENDICATIONS

1- Recommandation du CIR du 13 décembre 2003, Collège de Sherbrooke.

- D'ajouter aux revendications : « Contre la réingénierie de l'État et des mesures antisociales qui en découlent. »

2- Propositions du Comité recherche et réflexion au Congrès annuel des 3 et 4 mai 2003, au Cégep St-Laurent. Mises en dépôt au Congrès des 3 et 4 mai 2003 et au Congrès des 20 et 21 septembre 2003.

- Que les gouvernements provincial et fédéral cessent d'accorder des reports d'impôt aux entreprises privées et que, par le fait même, celles-ci soient tenues par la loi de payer durant l'année fiscale l'argent qu'elles doivent à l'État.
- Que les gouvernements provincial et fédéral s'assurent que les revenus de taxes et impôts proviennent également des individus et des entreprises (50 % pour chaque catégorie).
- Que les gouvernements provincial et fédéral s'attaquent aux compagnies et aux individus canadiens et canadiennes qui déclarent une partie ou la totalité de leurs revenus dans des paradis fiscaux reconnus. Et qu'ils travaillent de concert avec la communauté internationale pour enrayer ce phénomène.
- Que les gouvernements provincial et fédéral abolissent toutes les différentes formes d'abris fiscaux pour les entreprises privées.
- Que les gouvernements provincial et fédéral révisent les différentes formes d'abris fiscaux pour les individus, afin de s'assurer que ceux et celles ayant un revenu de 100 000 \$ et plus n'y aient pas droit.

- Que le gouvernement fédéral diminue les plafonds des RÉER et des RPA à 5 000 \$ (actuellement à 13 500 \$), ce qui permettra de récupérer des milliards de la poche des individus les plus fortuné-e-s.
- Que les gouvernements provincial et fédéral instaurent une taxe sur les sorties de capitaux d'environ 20 % à toutes les entreprises installées en tout ou en partie au pays.
- Que les gouvernements provincial et fédéral cessent toute forme de subventions directes à des entreprises privées, considérant qu'elles profitent déjà amplement des services et des infrastructures publics.
- Que les gouvernements provincial et fédéral établissent une grille d'imposition réellement progressive et que, par le fait même, ils augmentent les taux d'imposition des gens à revenus élevés.
- Que les individus et les familles vivant sous le seuil de pauvreté (tel que défini par Statistique Canada) soient exempté-e-s de toutes formes de taxes et d'impôts, tant au provincial qu'au fédéral.
- Que les taxes directes à la consommation (fédérales, provinciales et municipales) ne s'appliquent pas aux produits et services définis comme essentiels (électricité, téléphone, vêtements, etc.).

5.0 PLAN D'ACTION

1- Recommandation du CIR du 14 janvier 2004, Université du Québec à Montréal.

Le comité ad hoc plan d'action a élaboré une proposition axée sur une mobilisation pour la gratuité scolaire afin de réactualiser réellement cette revendication importante pour l'ASSÉ. De plus, les actions nationales étant suggérées pour le début et la fin de la session (17 février et 14 avril), l'ASSÉ pourra ainsi se concentrer sur une campagne interne afin d'aider les associations qui en sont membres (et les non-membres, dans une moindre mesure) et consolider leur organisation autonome.

Première proposition : Actions contre la commission parlementaire.

- Une conférence axée sur la gratuité scolaire, l'historique de cette revendication et la faisabilité de celle-ci donnée par un conférencier pertinent avant la manifestation (exemple : Guy Rocher).
- Invitation à participer au bed-in organisé par un groupe de l'Université Laval (la Coalition étudiante opposée à la réingénierie de l'État) dans le but de former des groupes d'affinités et de produire du matériel pour la manifestation.
- Cette action sert de premier prétexte pour amorcer la mobilisation axée sur la gratuité scolaire.
- Créer du matériel d'information pour la distribution en manifestation.
- Publier le mémoire produit par l'ASSÉ ou une version allégée pour en faciliter la lecture et la distribution, surtout auprès des associations étudiantes membres.

Deuxième proposition : Manifestation nationale à Sherbrooke le 14 avril dans le but de fêter l'élection de Charest à ses bureaux dans son comté.

- Dans le cas où le CRAM planifierait une action à Montréal le 14 avril avec la conférence des droits sociaux, leur proposer de tenir leur événement à Sherbrooke en faisant en sorte qu'ils aient un moment précis pendant l'événement.
- Manifestation sous forme de « Snake March » qui se veut en plusieurs thèmes, dont un étant la fête à Charest, un sous une marche funèbre (mort des droits sociaux) et un dernier restant à déterminer.
- Confectionner du matériel tel, des cartes de fêtes comme invitation à la manifestation, un Ultimatum, un tract au début de la session plus vague, pour annoncer les actions à venir ainsi que des collants pour annoncer la manifestation.

Troisième proposition : Concernant le dépôt des crédits et budget

- Appuyer les actions proposées lors du dépôt des crédits et budgets et encourager des actions locales.

Quatrième proposition : Tournée interne

- Qu'un comité caravane soit formé lors du Congrès pour appuyer l'exécutif national dans les tournées.
- Que cette caravane en soit une de formation et de support avec des ateliers faisant la promotion des conseils régionaux, des comités femmes locaux et des différents comités de l'ASSÉ. Qu'il y ait aussi des formations sur la mobilisation, la gratuité scolaire et sur tout autre sujet demandé par les associations locales.
- Que cette tournée soit effectuée pendant le mois de mars et que les dates soient fixées d'avance pour permettre une meilleure diffusion dans les établissements.
- Chaque conseil régional sera dans la possibilité de former une caravane dans le but de faire de la mobilisation dans les associations membres de l'ASSÉ comme dans les associations indépendantes qui sont volontaires à recevoir de l'information, des ateliers ou même des documents.
- Que l'exécutif de l'ASSÉ contacte les associations non-membres avant toute visite dans les buts de vérifier la pertinence comme l'intérêt.

Cette proposition est en quelque sorte le Plan A proposé par le comité ad hoc plan d'action. Toutefois, le comité suggère que l'ASSÉ reste attentive aux éventuels bouleversements sociaux qui pourraient être causés par les politiques néo-libérales du gouvernement Charest. En effet, dans l'éventualité où des syndicats seraient en grève, que les mobilisations se fassent de plus en plus nombreuses et populeuses, que des associations étudiantes tomberaient en grève et qu'on assisterait à une énorme mobilisation sociale, il serait important qu'un congrès extraordinaire soit appelé afin d'étudier la possibilité d'une grève générale illimitée. C'est ce que le comité a appelé le plan B s'il y a effervescence sociale. Le plan A se veut en quelque sorte un agitateur social pour favoriser cette effervescence.

2- Recommandation du CIR du 14 janvier 2004, Université du Québec à Montréal

- Il est proposé que le camp de formation se tienne les 7 et 8 février 2004 (endroit à déterminer).

3- Propositions du Conseil exécutif de l'ASSÉ

- Que les Conseils régionaux soient utilisés comme comités de mobilisation afin de servir de base d'appui à la réalisation du plan d'action.
- Que du 9 au 13 février soit une semaine nationale d'information et d'actions sur les prêts et bourses. Que le jeudi 12 février soit une journée nationale d'actions locales sur le même thème.
- Que la manifestation du 14 avril à Sherbrooke, proposée par le CIR, ait plutôt lieu le mercredi 31 mars 2004. Que les thèmes soient la gratuité des services publics et contre la réingénierie de l'État. Que l'ASSÉ appelle à une coalition plus large pour organiser la manifestation (syndicats, groupes populaires et communautaire, etc.). Que soit aussi lancé le mot d'ordre de grève pour cette journée.
- Que pour le budget/crédit, l'ASSÉ contacte la Conférence des droits sociaux afin de se joindre à elle pour appuyer et participer à leur action.
- Que pour le 14 avril, premier anniversaire de l'élection de Jean Charest, l'ASSÉ appuie et participe, par le biais des Conseils régionaux aux actions locales, entre autres, à l'action organisée par la CLAC-Logement et le Comité des sans-emplois de Montréal-Centre.
- Que l'ASSÉ organise un party de financement d'ici la fin de la session. Dans l'éventualité d'un changement de local, le party de financement serait aussi l'occasion d'inaugurer le nouveau local.
- Objectifs de la session 2004 :
 - Concrétiser 2 nouvelles affiliations : une au niveau des Cégeps et une au niveau universitaire.
 - Mettre sur pied le Conseil régional de l'est.
 - Remettre sur pied le FRAQ-ASSÉ.

6.0 Finances

1- Propositions du Conseil exécutif de l'ASSÉ

- Les prévisions budgétaires modifiées pour l'année 2003-2004 (voir page 33).

FINANCES

États financiers mi-annuels et ajustement des prévisions budgétaires

Retour sur les prévisions adoptées au Congrès de Matane (20-21 septembre 2003)

Il importe de revenir rapidement sur les prévisions adoptées au Congrès de septembre dernier. Par négligences de notre part, leur présentation donnaient un aperçu de notre réalité financière qui pouvait être trompeur ; les délégué-e-s n'ont pas pu voter en parfaite connaissance de cause. Il faut donc rectifier certaines informations afin de comprendre l'ajustement aujourd'hui nécessaire.

L'année financière de l'ASSÉ débute le 1^{er} juillet pour se terminer le 31 juin. Lors du Congrès de septembre, dans le document intitulé « États financiers 2003-2004 », on a présenté aux délégué-e-s le bilan des dépenses *réalisées* du 1^{er} juillet jusqu'au 17 septembre 2003. Par la suite, dans le document intitulé « Prévisions budgétaires 2003-2004 », on a présenté une prévision des dépenses *à réaliser* pour le reste de l'année financière, soit du 17 septembre 2003 au 31 juin 2004. C'est dans ce document, que les délégué-e-s ont adopté, qu'une grossière erreur de présentation a été commise.

En confrontant les revenus anticipés pour l'ensemble de l'année (cotisations, frais d'instances, etc.) et les dépenses à réaliser à partir du 17 septembre, le document prévoyait un déficit de 8 706,40 \$. Or, pour avoir un aperçu de l'ensemble de l'année financière et du réel déficit que supposaient nos prévisions de dépenses, il fallait ajouter au calcul les dépenses déjà réalisées depuis le 1^{er} juillet. Dans ce cas, le déficit anticipé se chiffrait plutôt à 26 726,02 \$. Comme l'avoir net de l'ASSÉ, au 31 juin 2003, s'élevait à 31 903,54 \$, il serait passé à un peu plus de 5 000 \$ à la fin de la présente année financière.

Une réserve pour l'été

Évidemment, un tel déficit n'est pas viable, même à court terme. L'ASSÉ ne peut pas compter sur des entrées d'argent substantielles pour la période qui couvre les mois de juillet à septembre. Les premières cotisations ne sont encaissées qu'au mois d'octobre. Or, entre temps, les 5 000 \$ accumulés à la fin de l'année financière 2003-2004 ne pourront pas couvrir les dépenses encourues pendant la période. Voici une estimation très conservatrice des dépenses à réaliser de juillet à septembre.

Dépenses invariables

Loyer	2 044,95 \$
Employée	5 560,29 \$
Frais de caisse	90,65 \$

Dépenses variables

Communications	750,00 \$
Matériel d'info	2 500,00 \$
Mobilisation	3 000,00 \$

Total	13 945,89 \$
--------------	---------------------

Il apparaît donc absolument nécessaire d'ajuster nos prévisions afin de réduire le déficit pour nous permettre de continuer nos activités dans la prochaine année financière.

Les états financiers (voir tableau page 29)

Les états financiers comprennent essentiellement deux choses : le bilan des revenus et des dépenses pour la période du 1^{er} juillet 2003 au 12 janvier 2004 et le bilan financier, c'est-à-dire l'avoir monétaire de l'ASSÉ, en date du 12 janvier 2004.

Le bilan des revenus et dépenses est présenté en trois colonnes. Les deux premières permettent de comparer les sommes des prévisions adoptées en septembre et celles du bilan en tant que tel. La colonne de droite exprime le bilan en % des prévisions. Notez que les prévisions comprennent les dépenses réalisées jusqu'au 17 septembre additionnées aux prévisions adoptées au Congrès de septembre ; elles couvrent donc l'ensemble de l'année financière.

Un rapide coup d'œil à la colonne des % nous indique que, heureusement, nous ne nous dirigeons pas vers la réalisation de nos prévisions budgétaires de septembre. Nous avons fait jusqu'ici 41 % des dépenses globales prévues. Les conseils régionaux, notamment, n'ont dépensé que 11 % de ce qui leur était alloué (environ 2 000 \$). Les dépenses d'information ont aussi été beaucoup moins grandes que prévues (31 % pour environ 10 500 \$). Même chose pour les dépenses « diverses » (33 %). Enfin, les dépenses de communication n'ont représenté que 42 % des prévisions. Bien qu'à 33 % du total des prévisions, les dépenses d'administration devraient atteindre le montant total en fin d'année puisque le plus gros versement de la vérification comptable reste encore à faire.

La seule catégorie budgétaire qui dépasse significativement les prévisions est celle de la « mobilisation » (65 % pour environ 16 000 \$), plus spécialement le poste des « instances » (76 % ou 8 000 \$). Cela s'explique d'une part par les activités tenues dans des régions éloignées des grands centres (Congrès à Matane et Camp de formation à La Pocatière), et d'autre part par les nombreuses tournées réalisées dans le cadre du plan d'action de grève.

Les graphiques qui accompagnent la présentation du bilan montrent d'une part l'importance relative de chacune des catégories budgétaires dans l'ensemble de nos dépenses et d'autre part l'irrégularité de l'évolution de nos dépenses et spécialement de nos revenus.

Le bilan financier représente l'avoir monétaire de l'ASSÉ. Il ne comprend donc pas la valeur des biens (par exemple les ordinateurs) qui appartiennent à l'ASSÉ. Le « solde réel » représente l'argent en banque une fois encaissés tous les chèques émis par l'ASSÉ. Le « compte de Concordia » représente une partie des cotisations du CSU déposée dans un compte de l'université au nom de l'ASSÉ en attendant d'être encaissée. Les « comptes à recevoir » sont l'ensemble des factures émises par l'ASSÉ (pour des instances par exemple) qui n'ont pas encore été payées. Enfin on additionne les cotisations qui seront versées à l'ASSÉ. L'« avoir net », c'est l'argent dont l'ASSÉ est censée disposer d'ici la fin de l'année financière.

Ajustement aux prévisions budgétaires (voir page 33)

En nous basant sur le bilan des dépenses, nous avons évalué ce qu'il semblait réaliste de modifier aux prévisions pour en arriver à un déficit viable.

Les nouvelles prévisions budgétaires sont présentées en trois colonnes : la première présente les prévisions adoptées en septembre (pour l'ensemble de l'année financière), la seconde les modifications proposées et la troisième le nouveau résultat.

Tout d'abord, **au niveau des revenus**, nous estimons qu'il faut prévoir plus de cotisations en provenance du CSU (3 750 \$). Comme le mode de cotisation des membres du CSU est différent de celui des autres membres (par crédit), il est difficile d'estimer avec beaucoup de précision le montant total des cotisations, ce qui explique cette modification. D'autre part, il faut soustraire 6 211 \$, soit les cotisations d'hiver de Les Services collectifs Inc. (Ste-Foy), qui ne sont plus membre de l'ASSÉ depuis le 1^{er} octobre dernier.

Au niveau des dépenses, nous avons réduit ou augmenté les prévisions en fonction de ce que laissait présager le bilan. Les plus importantes réductions ont donc été apportées à l'information (9 550 \$) et aux Conseils régionaux (11 527,04 \$). Par ailleurs, 5 500 \$ ont été ajoutés à la mobilisation. Globalement, 18 068,45 \$ de dépense ont été retranchées. Revenus et dépenses compris, le déficit anticipé est passé de 26 726,02 \$ à 11 118,57 \$. L'avoir net de l'ASSÉ, en date du 31 juin 2003, serait donc de 20 784,97 \$.

ÉTATS FINANCIERS

Bilan des revenus et dépenses 1er juillet 2003 - 12 janvier 2004.

Les prévisions budgétaires sont celles adoptées au Congrès de Matane le 21 septembre 2003.

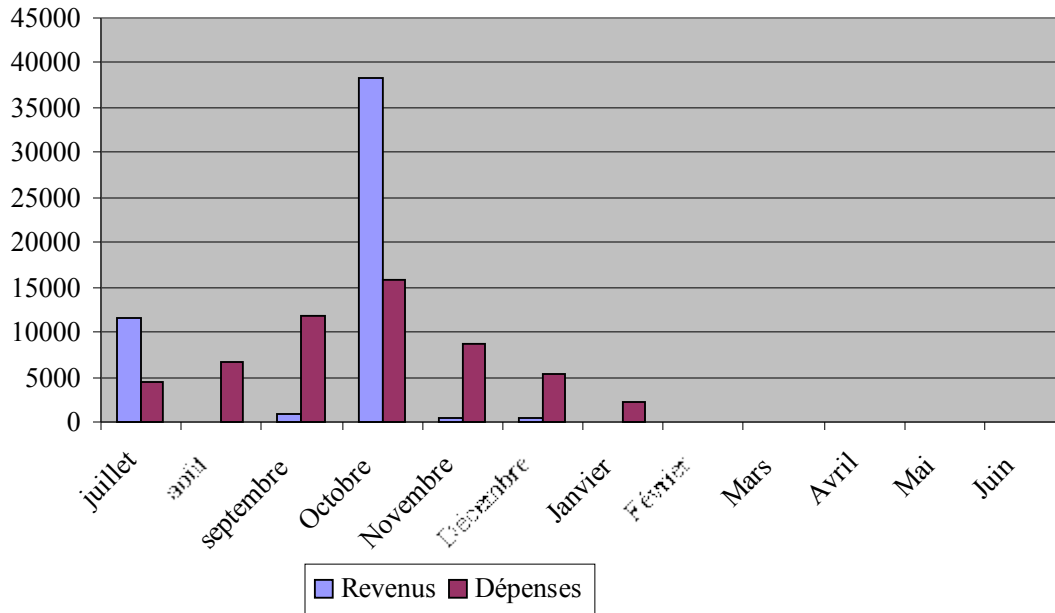
	<i>Prévisions budgétaires</i>	<i>Bilan budgétaire</i>	<i>% des prévisions</i>
<u>REVENUS</u>			
Cotisations	101 622,00 \$	49 343,00 \$	49%
Instances	5 000,00 \$	1 630,00 \$	33%
Vente de matériel	500,00 \$	- \$	0%
Autres	- \$	987,16 \$	1%
<u>TOTAUX</u>	107 122,00 \$	51 960,16 \$	49%

DÉPENSES

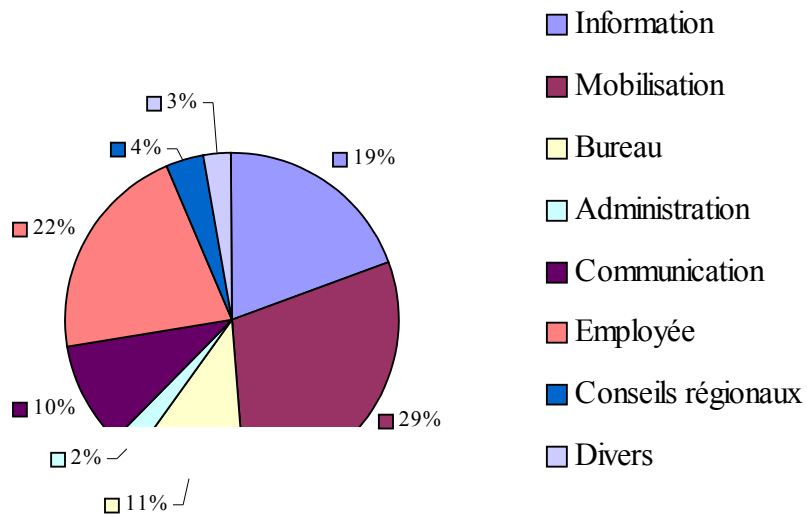
Information	34 177,26 \$	10 636,18 \$	31%
Ultimatum	13 826,65 \$	6 297,57 \$	46%
Ultimatum express	6 500,00 \$	621,14 \$	10%
matériel d'info.	8 800,00 \$	2 874,52 \$	33%
Traduction	3 000,00 \$	600,00 \$	20%
Documentation	2 050,61 \$	242,95 \$	12%
Mobilisation	24 769,84 \$	16 134,86 \$	65%
Instances	10 694,89 \$	8 101,81 \$	76%
Tournées/représentation	10 574,95 \$	6 763,25 \$	64%
matériel/action	3 500,00 \$	1 269,80 \$	36%

	<i>Prévisions budgétaires</i>	<i>Bilan budgétaire</i>	<i>% des prévisions</i>
Administration	4 002,20 \$	1 305,18 \$	33%
Vérification comptable	3 500,00 \$	1 000,00 \$	29%
Frais de caisse	502,20 \$	305,18 \$	61%
Communication	13 227,78 \$	5 457,89 \$	42%
Bell/Bell mobilité	4 729,16 \$	2 943,77 \$	62%
CNW Telbec	5 573,21 \$	1 942,40 \$	35%
Poste	1 101,73 \$	248,04 \$	23%
Internet	1 823,68 \$	323,68 \$	18%
Employée	23 104,03 \$	11 862,58 \$	51%
Salaire	18 430,93 \$	9 337,19 \$	51%
Gouv. du Québec	2 277,73 \$	1 503,69 \$	66%
Gouv. du Canada	1 995,37 \$	1 021,70 \$	51%
CSST	400,00 \$	- \$	0%
Conseils régionaux	17 378,40 \$	1 939,97 \$	11%
SÉRUM	7 851,36 \$	1 939,97 \$	25%
FRAQ	3 175,68 \$	- \$	0%
CASSEÉ	3 175,68 \$	- \$	0%
Est du Québec	3 175,68 \$	- \$	0%
Divers	4 600,00 \$	1 532,00 \$	33%
Subventions	3 500,00 \$	1 400,00 \$	40%
Autres	1 100,00 \$	132,00 \$	12%
TOTAUX	133 848,02 \$	54 931,15 \$	41%
<u>SURPLUS/(DÉFICIT)</u>	(26 726,02) \$	(2 970,99) \$	

Évolution mensuelle des revenus et dépenses



Répartition des dépenses par catégories budgétaires



Bilan financier (monétaire) en date du 12 janvier 2004

ACTIF

Solde réel	29 654,55 \$
Petite Caisse	- \$
Compte de Concordia	14 684,96 \$
Comptes à recevoir	1 080,00 \$
Cotisations à recevoir, session d'automne 2003 (prévisions)	12 600,00 \$
Cotisations à recevoir, session hiver 2004 (prévisions)	17 915,04 \$

PASSIF

Correction d'un dépôt (relevé d'août)	(417,43) \$
---------------------------------------	-------------

AVOIR NET

75 517,12 \$

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Mi-annuelles 2003-2004

	<i>Prévisions du 21 septembre</i>	<i>Corrections</i>	<i>Nouvelles prévisions</i>
REVENUS			
COTISATIONS	101 622,00 \$	(2 461,00) \$	99 161,00 \$
UNIVERSITÉS			
Concordia Student Union (CSU)	57 000,00 \$	3 750,00 \$	60 750,00 \$
Histoire, UQÀM (AEMH-UQÀM)	1 000,00 \$		1 000,00 \$
Sciences politiques, UQÀM (AEMSP-UQÀM)	1 000,00 \$		1 000,00 \$
Sociologie, UQÀM (AESPC-UQÀM)	700,00 \$		700,00 \$
Sociologie, Université de Montréal (RÉÉSUM)	400,00 \$		400,00 \$
CÉGEPS			
Drummondville (AGECD)	3 300,00 \$		3 300,00 \$
La Pocatière (AGECLP)	2 000,00 \$		2 000,00 \$
Lionel-Groulx (AGECLG)	6 800,00 \$		6 800,00 \$
Matane (AGECM)	1 000,00 \$		1 000,00 \$
Saint-Laurent (AGECSL)	5 000,00 \$		5 000,00 \$
Sainte-Foy (Les Services collectifs inc.)	12 422,00 \$	(6 211,00) \$	6 211,00 \$
Sherbrooke (AECS)	11 000,00 \$		11 000,00 \$
INSTANCES	5 000,00 \$		5 000,00 \$
Congrès	3 000,00 \$		3 000,00 \$
Camp de formation	2 000,00 \$		2 000,00 \$
DONS	500,00 \$		500,00 \$
Ultimatum et matériels d'information	300,00 \$		300,00 \$
Autres dons	200,00 \$		200,00 \$
AUTRES	0,00 \$		- \$
Autres revenus	0,00 \$		- \$
TOTAL DES REVENUS	107 122,00 \$	(2 461,00) \$	104 661,00 \$

	<i>Prévisions du 21 septembre</i>	<i>Corrections</i>	<i>Nouvelles prévisions</i>
DÉPENSES			
INFORMATION	34 177,26 \$	(9 550,00) \$	24 627,26 \$
Ultimatum	13 826,65 \$		13 826,65 \$
Ultimatum express	6 500,00 \$	(4 500,00) \$	2 000,00 \$
Matériels d'information	8 800,00 \$	(2 800,00) \$	6 000,00 \$
Traduction	3 000,00 \$	(1 000,00) \$	2 000,00 \$
Documentation	2 050,61 \$	(1 250,00) \$	800,61 \$
MOBILISATION	24 769,84 \$	5 500,00\$	30 269,84 \$
Instances	10 694,89 \$	4 000,00 \$	14 694,89 \$
Tournées et représentation	10 574,95 \$	2 000,00 \$	12 574,95 \$
Matériel d'actions	3 500,00 \$	(500,00) \$	3 000,00 \$
BUREAU	12 588,51 \$	308,59\$	12 897,10 \$
Équipement de bureau	2 043,56 \$		2 043,56 \$
Loyer	8 244,95 \$		8 244,95 \$
Taxes municipales	700,00 \$		700,00 \$
Assurances	1 600,00 \$	308,59 \$	1 908,59 \$
ADMINISTRATION	4 002,20 \$		4 002,20 \$
Vérifications comptables	3 500,00 \$		3 500,00 \$
Frais de caisse	502,20 \$		502,20 \$
COMMUNICATION	13 227,78 \$	(1 800,00) \$	11 427,78 \$
Bell/bell mobilité	4 729,16 \$	500,00 \$	5 229,16 \$
CNW Telbec	5 573,21 \$	(1 000,00) \$	4 573,21 \$
Poste	1 101,73 \$	(300,00) \$	801,73 \$
Informatique/internet	1 823,68 \$	(1 000,00) \$	823,68 \$

	<i>Prévisions du 21 septembre</i>	<i>Corrections</i>	<i>Nouvelles prévisions</i>
EMPLOYÉE	23 104,03 \$		23 104,03 \$
Salaire	18 430,93 \$		18 430,93 \$
Retenues et cotisations de l'employeur (Qc)	2 277,73 \$		2 277,73 \$
Retenues à la source courante (Canada)	1 995,37 \$		1 995,37 \$
CSST	400,00 \$		400,00 \$
CONSEILS RÉGIONAUX	17 378,40 \$	(11 527,04) \$	5 851,36 \$
CRAM	7 851,36 \$	(2 000,00) \$	5 851,36 \$
CASSEÉ	3 175,68 \$	(3 175,68) \$	- \$
FRAQ-ASSÉ	3 175,68 \$	(3 175,68) \$	- \$
Est du Québec	3 175,68 \$	(3 175,68) \$	- \$
DIVERS	4 600,00 \$	(1 000,00) \$	3 600,00 \$
Subventions	3 500,00 \$	(500,00) \$	3 000,00 \$
Autres	1 100,00 \$	(500,00) \$	600,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES	133 848,02\$	(18 068,45)\$	115 779,57\$
Surplus / (Déficit)	(26 726,02)\$		(11 118,56)\$

ÉLECTIONS

Pour consulter les définitions de tâche, mandats et responsabilités du Conseil exécutif, du Comité journal, du Comité femmes ou des différents Comité de travail de l'ASSÉ, veuillez vous référer à la brochure des Statuts et règlements de l'ASSÉ.

Conseil exécutif

Postes disponibles :

- Secrétaire aux affaires académiques collégiales
- Secrétaire aux relations externes
- Secrétaire aux relations internes

Comité journal

◦ 3 postes sont disponibles.

Comité d'information

◦ 3 postes sont disponibles.

Comité aux relations internationales

◦ 2 postes sont disponibles.

Comité femmes

◦ 2 postes sont disponibles.

Comité recherche et réflexion

◦ 2 postes sont disponibles.

Comité des affaires académiques et pédagogiques

◦ 2 postes sont disponibles.

MISE EN CANDIDATURE

Candidature pour le Congrès d'hiver 2004

9 janvier 2004

Aux camarades de l'ASSÉ,

Je suis, depuis septembre dernier, sur l'exécutif de l'ASSÉ au poste de secrétaire aux affaires académiques collégiales, postes que j'ai libéré pour ces élections. Mais voulant tout de même finir l'année à travailler sur l'exécutif, je me présente au poste de secrétaire aux affaires externes.

Comme à chaque lettre, au cas où elle soit lu, je tiens à y ajouter que l'on attend les nouvelles candidatures avec impatience pour le mois de mai. Il va falloir me semble-t-il un exécutif totalement nouveau. Comptez sur moi, et je pense pouvoir dire nous, pour faire le suivi en début de mandat.

Encore une session qui commence sous le signe du combat pour le droit à l'éducation ...
Pour qu'il soit un droit et non un privilège! Pour la défense des droits sociaux!

À nos tracts et nos portes voix !

Salutations,

Blandine Juchs

AVIS DE MOTION

De modifier à l'ANNEXE B : Perceptions, répartition et gestion des fonds de l'ASSÉ, à l'article 13 la section b) des Statuts et règlements de l'ASSÉ

Le ou la responsable aux finances du Conseil exécutif est tenu-e de présenter le rapport financier annuel de l'année précédente ainsi que les prévisions budgétaires de l'année en cours au premier Congrès de la session d'automne. Il-elle est également tenu-e de présenter un rapport mi-annuel au premier Conseil Interrégional de la session d'hiver. De plus, lors du Congrès annuel et de la présentation du plan d'action, il-elle est tenu-e de présenter un aperçu des états financiers et des prévisions budgétaires pour l'année à venir;

Par

Le ou la responsable aux finances du Conseil exécutif est tenu-e de présenter le rapport financier annuel de l'année précédente ainsi que les prévisions budgétaires de l'année en cours au Congrès annuel. Il-elle est également tenu-e de présenter un rapport mi-annuel au premier Conseil Interrégional de la session d'automne. De plus, lors du Congrès d'hiver, il-elle est tenu-e de présenter un aperçu des états financiers ;

Déposé par l'exécutif de l'ASSÉ

De modifier au Chapitre 4 : Conseils régionaux, Article 17 : But et fonction

1-Chaque Conseil régional élit trois délégué-e-s au Conseil Interrégional (les délégué-e-s doivent être membres en règle de l'ASSÉ).

Par

Remplacer la parenthèse de l'article 17.1 par : 1 non-membre peut être délégué-e si au moins 1 membre de l'ASSÉ est délégué-e.

Déposé par le Conseil InterRégional

CALENDRIER 2004

JANVIER

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29						

MARS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AVRIL

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					